



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

Musée Municipal d'Agesci : acquisition du trésor dit de la 'Grange'

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un très important trésor monétaire composé de 669 pièces d'or et d'argent a été récemment trouvé en Deux-Sèvres. Cette découverte, d'un très grand intérêt historique, remonte aux guerres de religion, son enfouissement lui-même datant très probablement de 1568.

On y trouve de nombreuses monnaies françaises mais aussi espagnoles, portugaises, autrichiennes, voire mexicaines. Trois d'entre elles ont même été frappées à Mexico sous le règne de Jeanne et Charles d'Espagne.

Confié par son propriétaire au Comptoir Général Financier pour vente, cet ensemble aurait pu être dispersé irrémédiablement.

Prévenue par le Ministère de la Culture qui a immédiatement perçu l'intérêt de cette découverte, la Ville de Niort se propose d'acquérir pour le Musée du Donjon la totalité des monnaies en évitant la vente sur offres et sur catalogue qui aurait pu aboutir à d'inévitables surenchères et nécessiter d'enchérir sur chaque pièce.

Le prix de vente de 1 200 000 F a donc été fixé par le vendeur.

Une subvention comprise entre 75 et 80% sera sollicitée auprès du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées Poitou-Charentes. Cette acquisition bénéficie de l'avis favorable du Conseil Artistique des Musées de France en date du 16 septembre 1999.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de cet ensemble qui valorisera grandement les collections archéologiques du Musée Municipal du Donjon dans lequel une salle spéciale dite "salle du trésor" sera aménagée.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les documents à intervenir.

- solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées Poitou-Charentes. La Ville de Niort s'engageant à apporter les crédits complémentaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON